

Vente le 31 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Ville de St-Jean vs Dame veuve
Louis Decelles.

St-Jean — Le lot 114 situé rue Champlain, avec bâtisses.

Vente le 25 juillet, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE MONTMAGNY

St-Roch des Aulnets—La partie du lot 406.

Vente le 25 juillet à midi, à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Thomas Hobbs vs Hy. Hobbs.

Hull—La moitié indivise du lot 1 du rang b du canton de Wright et du lot 52 du 7^{ème} rang du canton d'Aylwin, avec bâtisses.

Vente le 25 juillet, à 10 h. a. m., au bureau d'enregistrement.

DISTRICT DE QUÉBEC

Réal Huot vs Alphonse Huot.

Charlesbourg—Les lots 387 et 661 avec bâtisses.

Vente le 29 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de Québec vs Dame veuve
Jacques Légaré.

Québec — Le lot 1275 de St-Sauveur, situé rue Bagot, avec bâtisses.

Vente le 28 juillet à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

R. J. Demers vs Camille Provost.

St-Alban—Le lot 1 du 4^{ème} rang.

Vente le 28 juill., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de Québec vs Dame veuve
Prisque Huot.

Québec — Le lot 425 de St-Sauveur, situé rue Franklin, avec bâtisses.

Vente le 28 juillet à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST FRANÇOIS

W. T. Outhred vs Geo. E. Weyland.

St-Janvier de Weedon—Le lot 3 du 7^{ème} rang, avec bâtisses.

Vente le 26 juil. à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Thos Murphy vs Dame Mary Walsh,
ès-qual.

St-Columban — Les lots 57 et 58, avec bâtisses.

Vente le 25 juillet à 10 h. a. m., à la porte de l'église catholique.

LE PETIT FÉLIX

Anecdote du seizième siècle

Par une belle soirée d'été, deux habitants d'un petit village d'Italie, s'étaient assis sur un tronc d'arbre devant leur chaumière, et devisaient paisiblement. Près d'eux était un marmot de quatre ans, qui se roulait sur le gazon.

—Vois, femme, comme notre Félix s'amuse sur ce tapis de verdure! Il ne pense pas encore aux peines de la vie...

—Pourquoi donc serait-il plus tard malheureux? répondit la mère. Nous lui apprendrons à se contenter de peu.

—Tiens, femme, j'ai un pressentiment... Tu te rappelles bien le petit Luidgi? on l'a envoyé à la ville pour apprendre

l'état de cordonnier, il a fait son chemin, il chausse aujourd'hui des évêques et des cardinaux... Félix aura de l'esprit

comme toi, et du courage comme père et mère... Envoyons-le chez Luidgi, qui est maintenant bien établi à Rome... D'apprenti il deviendra maître... Sa première paire de souliers sera pour toi... Cela lui portera bonheur.

—Comment? Tu voudrais...

—Certainement, je veux qu'il soit cordonnier. Depuis que Luidgi a fait fortune, j'ai toujours eu cette idée-là.

—Garde-la pour toi, ton idée. Félix sera soldat.

—Soldat du Pape... Merci.

—Tu ne veux pas?... Alors nous tâcherons de le faire entrer au séminaire... Il deviendra peut-être curé de notre village.

—Il ne sait pas le latin.

—On ne sait pas le latin à quatre ans.

—Avec qui l'apprendra-t-il?

—Avec des livres.

—Il faut de l'argent pour tout cela, et nous n'avons rien...

—Tu verras, femme, Luidgi ne nous fera pas payer son apprentissage, et tu seras fière dans tes vieux jours, quand tu pourras lire sur une belle enseigne à Rome: *Félix, cordonnier, successeur de Luidgi.*

Trois ans après, le père et la mère étaient morts, et Félix tout simplement porcher dans son village. Les parents du pauvre petit n'avaient souhaité pour lui que la retraite du soldat, l'héritage du cordonnier ou une modeste cure de village; mais Dieu en décida autrement et fut prodigue de ses dons envers l'orphelin:

Au porcher, il donna la tiarce.

Au fils d'obscurs villageois, il accorda l'empire de la chrétienté: car le petit Félix fut le grand Pape Sixte-Quint.

—(Moniteur de la Cordonnerie.)